

N°10

14/04/2022





**Kiwi** 

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous!

#### **Animateur filière**

& TERRITOIRES

& TERRITOIRES

CHAMBRE D'AGRICULTURE

NOUVELLE-AQUITAINE

Emmanuelle MARCHESAN FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

#### Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

### **Supervision**

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du JJ/MM/AA »





# Ce qu'il faut retenir

# **Kiwi**

- PSA: les parcelles sont à surveiller.
- Cochenille blanche du mûrier : des pontes sont observées sous les boucliers.

# · Stades phénologiques

**Hayward**: stade « boutons floraux visibles » (BBCH 51) dominant.

Variété à chair jaune : stade « boutons floraux dégagés » (BBCH 53).



« Boutons floraux visibles »
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

# Pseudomonas syringae pv. Actinidiae (PSA)

On note peu ou pas de progression des symptômes sur bois (exsudats rougeâtres) cette semaine.

# **Evaluation du risque**

Les conditions sèches et la hausse des températures annoncées pour cette fin de semaine ne sont pas favorables à la bactérie. La surveillance des parcelles doit cependant être maintenue.

**Mesures prophylactiques**: afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...), et protéger rapidement les plaies occasionnées.

# Cochenille blanche du mûrier

Des pontes sont observées sous les boucliers. Selon nos simulations, en situation précoce, la migration des jeunes larves pourrait démarrer à partir de cette fin de semaine.

La gestion des parcelles, à cette période de l'année, s'effectue sur le maximum de jeunes larves durant leur phase mobile.

### Evaluation du risque

La période à risque débute lors de la migration des jeunes larves



Pontes sous un bouclier (Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

**Mesures prophylactiques** : l'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

## Auxiliaires

Les auxiliaires observés actuellement en parcelles sont des araignées, des coccinelles et des syrphes.

#### Gel

D'importants dégâts de gel sont observés suite à l'épisode de gel du 2 au 5 avril. De nouvelles gelées de niveau plus faible sont intervenues très localement le 10 avril matin.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FDGDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".

